

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 11 SEPTEMBRE 2020

Présents : Mmes SOUCHA Lydia, SAILLARD Marie-Pierre, CHARDON Aurélie, LEFORT Dominique et Mrs VIENNET Simon, THERY Jean-Bernard, PEREIRA Stéphane, COQUERET Didier, VIENNET Julien, SAILLARD Fabien, JEANNIN Vincent

Excusé :

Absent :

Convocation du 04/09/2020

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du 10 juillet 2020
- Désignation des membres du conseil au sein des commissions communautaires
- Election des membres du conseil au sein du syndicat d'électricité
- Election des membres au syndicat Malpas / La Planée (modif)
- Election des membres au syndicat Rive Gauche (modif)
- Election des membres au syndicat des eaux des tereaux (modif)
- Compte-rendu de la commission urbanisme
- Demande de déclassement du domaine public communal pour vente (environ 65 m²)
- Cession éventuelle de terrain privé à la commune
- Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Eau Potable
- Point sur le dossier réseau eau potable
- Projet de travaux de sécurisation rue principale
- Affaires diverses

1 - Approbation Compte-Rendu du 10 juillet 2020

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Une observation est faite quant à l'âge des enfants pour l'attribution des cartes avantages jeunes (25 jeunes ont répondu favorablement à cette offre). A voir dans les années à venir pour éventuellement ouvrir cette offre aux plus jeunes.

2 - Désignation des membres du conseil au sein des commissions communautaires

Il s'agit de désigner un membre du conseil municipal chargé de représenter la commune au sein des commission intercommunales :

Assainissement, Eau potable, Sage, Gemapi

Jean-Bernard THERY

Ecole, Jeunesse

Jean-Bernard THERY

Déchets

Fabien SAILLARD

Les autres commissions (Culture, pole associatif, communication / Economie, agriculture / Nordique, VTT, pédestre / Finances administration générale / Patrimoine, transition énergétique / Santé, SCOT, aménagement du territoire / Tourisme) ne seront pas représentées par un membre de Malpas.

3 - Désignation des membres au sein du Syndicat d'Electricité

Didier Coqueret est élu titulaire du syndicat d'électricité et Marie-Pierre Saillard membre suppléant.

4 - Election des membres au syndicat Malpas / La Planée, au syndicat Rive Gauche et au syndicat des eaux des tereaux (modif)

Suite aux délibérations du 10 juillet 2020, la Sous-préfecture de Pontarlier demande à modifier leur contenu afin d'être conforme aux statuts de ces différentes structures.

Syndicat Malpas / La Planée : Jean-Bernard Thery, Stéphane Pereira et Julien Viennet sont élus titulaires du syndicat.

Syndicat Rive Gauche : Jean-Bernard Thery et Fabien Saillard sont élus titulaires

Syndicat des Eaux des Tereaux : Vincent Jeannin et Didier Coqueret sont désignés suppléants.

5 - Urbanisme

- Compte-rendu de la commission : Point sur l'avancement du projet de Dominique Lefort (permis d'aménager).

Dossier M et Mme Nicolas Salvi : monsieur le maire fait un rapide rappel des recours déposés contre les permis de construire de 2015 à aujourd'hui. La commission Urbanisme, réunie ce jour, et suite à la visite du site, dénonce le fait que monsieur et madame Salvi ont remblayé et occupent le terrain communal situé entre leur propriété et la forêt. Monsieur le maire rapporte les conclusions de la communauté de communes sur la problématique inondation (juillet 2020)

Le maire propose d'auditionner Mme Chardon Dominique pour connaître tous les éléments successifs de ce dossier. A l'issue de cet entretien avec la commission urbanisme et après accord du conseil, un courrier sera adressé aux pétitionnaires reprenant les différents éléments du dossier et précisant la marche à suivre pour clore le différend.

- Monsieur Noël Viennet souhaite vendre une partie de sa parcelle B 439 en terrain constructible. Une partie de la route "rue de l'Eglise" correspondant à l'ancienne fontaine, fait partie intégrante de ce terrain. Le Conseil municipal donne un accord de principe pour vendre ce « décrochement » aux futurs propriétaires (environ 65 m²). Avant de vendre, il s'agit de déclasser ce terrain et de le faire borner : accord du conseil. Le prix de vente sera défini lors d'une prochaine réunion, avec la surface exacte.

- Demande de Hubert Chabod pour vendre ses parcelles de terrain situées à Malpas : Parcelle B497 (clos neuf) : un dossier de CU devra être déposé. Il faut voir avec la DDT pour connaître les règles relatives aux parcelles concernées, notamment à propos d'une éventuelle enclave (9 voix pour émettre un avis favorable au CU et 2 abstentions).

Parcelle A 166 (indivision entre commune et particuliers) : voir avec l'EPAGE (syndicat des milieux aquatiques) si celui-ci pourrait être intéressé. A voir également si les autres propriétaires sont vendeurs.

Parcelle B 366 (aux grands prés) : cette parcelle est inondable mais aurait un intérêt agricole, comme les pâturages communaux attenants.

6 - Réseau EAU

- Présentation du rapport 2019 sur le prix et la qualité de l'eau potable : Validation du conseil.

Monsieur le maire informe que la consommation d'eau de la commune est basse (entre 25 et 35 m³ /jour) depuis la réparation de plusieurs fuites.

- Compte-rendu de la réunion avec Naldéo : les travaux rue du puits sont estimés à 57 000 € et ceux de la rue de l'Eglise au Petit Malpas à 231 000 € dont le raccordement au réseau d'eau de La Planée (60 000 €) mais sans compter la station de chloration (40 000 €) de la compétence du syndicat des eaux des Tareaux. Réflexion à avoir entre cette solution ou celle de remplacer les surpresseurs du Grand Malpas.
Ces travaux seraient subventionnés à hauteur de 60 %.

7 - Affaires diverses

- Demande du Département pour participer au FSL (Fonds de Solidarité Logement) ou FAAD (Fonds d'Aide aux Accédants en Difficulté) : le Conseil accepte de participer au FSL, à hauteur de 0.61 € / habitant.

- Cabane de chasse du Sillet : cette cabane a été construite par Monsieur Caretti. A ce titre, monsieur Christophe Caretti demande le droit de chasse. La commune n'est pas compétente pour définir le droit de chasse ; à voir avec l'ACCA.

Un bail sera signé avec la commune pour la mise à disposition de la cabane sur le terrain du Sillet.

- Chemin parcelle 13 : les travaux ont été réalisés par l'entreprise JMG. Toutefois, cette entreprise a effectué des travaux supplémentaires sans en avertir la commune. Facture de 1 164 € TTC supplémentaires. A voir avec l'entreprise pour un geste commercial car la commune n'a signé aucun devis correspondant.

- Rentrée scolaire : 166 enfants sont inscrits à l'école de Oye et Pallet.

Demande de Familles rurales pour recruter du personnel périscolaire pour assurer le service du midi.

- Monsieur le maire informe les élus du Droit à la Formation et de quelques thèmes de formation proposés par l'Association des maires du Doubs.

- Un nouveau garde ONF, monsieur Antoine Couette, a été nommé depuis le 1^{er} septembre. Demande du conseil pour une visite de la forêt.

- Demande pour un emplacement pour les déchets verts : réflexion à avoir par rapport à ce qui est réglementaire et en accord avec la communauté de communes.

- Eglise : une décoration en bois s'est détériorée et cette partie est inscrite sur l'inventaire des objets mobiliers (monuments historiques) depuis 2005. L'association « Art Sacré » doit donner un avis avant toute intervention.

- Rue principale : une rencontre avec le SYDED a eu lieu pour une étude sur l'enfouissement des réseaux secs. Cette étude devra être prise en compte dans le futur projet d'aménagement de la rue principale.

La commission Voirie se réunira prochainement.

- Restaurant : le frigo et le lave-vaisselle ont été remplacés pendant l'été.

- Monsieur le maire informe que le Département du Doubs a été placé ce jour en alerte Sécheresse niveau 3 - Crise : l'arrosage des plantations et jardins est interdit sauf sur réserve d'eau (entre 20 h et 8 h).

Séance levée à 23 h.

Malpas, le 14 septembre 2020

Le Maire,
Jean-Bernard THERY

